

LA DEMATERIALISATION DE L'ACCES AUX DROITS SOCIAUX : UN LEVIER D'INCLUSION NUMERIQUE ET SOCIALE ?

Sylvie EMSELLEM : Chargée de missions à
l'Unaf

Elisabelle CORDIER : Référente projet
inclusion numérique Résidences sociales
Coallia



UN ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX DES RÉSIDANTS DANS UN CONTEXTE DE DÉMATÉRIALISATION ET D'ÉVOLUTION DES MODES D'ACCUEIL DANS LES SERVICES PUBLICS

LA DÉMATÉRIALISATION AMPLIFIE LE NON-RECOURS AUX DROITS DES PERSONNES QUE NOUS LOGEONS

La **littératie** numérique laisse certaines personnes sur le bord du chemin...

Et amplifie le non recours aux droits :

1^{er} niveau d'analyse : le non connaissance de la prestation

2^{ème} niveau d'analyse : un défaut d'information des organisations

3^{ème} niveau d'analyse : les règles et procédures peu compréhensibles



Pourquoi la dématérialisation renforce le non recours aux droits sociaux ?

- La dématérialisation nécessite de manière évidente un accès internet via des moyens matériels
- Il faut pouvoir maîtriser les usages informatiques
- Aucun espace dédié ou formulaire sur Internet pour certaines prestations

La dématérialisation accroît des actions frauduleuses



LES CONSEQUENCES DE LA DEMATERIALISATION POUR LES ADHERENTS DE L'UNAFO

- La réinterrogation par les intervenants sociaux de leurs modalités d'accompagnement
- La protection des données personnelles et leur confidentialité
- L'accès au matériel informatique et à internet pour les résidents
- L'acquisition des compétences techniques spécifiques liées à l'usage de l'informatique par les résidents





CO-AGIR
AU CŒUR DES TERRITOIRES

Nancy 27 & 28 novembre 2018

DES RESSOURCES HETEROGENES SELON LES
TERRITOIRES INTERROGENT LES MODALITES
D'INTERVENTION DE NOS ADHERENTS

PRECONISATIONS

